

Les crédits à l'économie guadeloupéenne : caractéristiques, évolution et gestion du risque

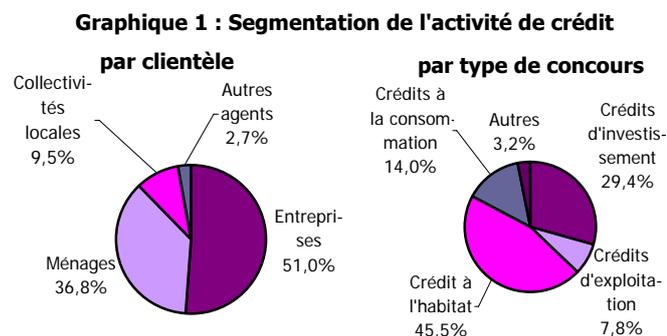
Depuis 1974, le Comité de Bâle, qui réunit les banques centrales des principaux pays industrialisés, vise à assurer la surveillance prudentielle des activités bancaires, en établissant des normes et des lignes directrices et en formulant des recommandations à l'égard des pratiques exemplaires. Au 1^{er} janvier 2007, les normes Bâle II sont entrées en vigueur. Elles ont porté des avancées notables en matière de prévention des risques, comme le respect d'un nouveau ratio de solvabilité (Mac Donough) et le renforcement des dispositifs de contrôle interne et de notation. Au sein de la cartographie des risques bancaires¹, le risque de crédit avait été pris en compte dès le 1^{er} dispositif prudentiel (Bâle I). Dans le bilan d'une banque universelle, le défaut des contreparties constitue en effet le principal risque et est susceptible de peser fortement et durablement sur la solvabilité de l'établissement. Dans un contexte de progression rapide des encours, marqué par une modification progressive de la structure de financement des agents économiques, l'activité de crédit, en Guadeloupe, est singulièrement exposée à ce risque. Avec un tissu économique composé majoritairement de très petites entreprises, une forte concentration sectorielle des risques notamment sur le secteur immobilier, une vulnérabilité relativement élevée des ménages, une conjoncture économique et financière plus tendue depuis plusieurs mois, l'étude de la gestion du risque de contrepartie par la place bancaire locale révèle un accroissement du coût du risque sur la période récente qui se traduit notamment par une vigilance accrue dans l'activité d'octroi de crédit.

I - LE MARCHÉ DU CREDIT : SEGMENTATION ET EVOLUTIONS RECENTES

1 - Les caractéristiques du marché guadeloupéen

1-1 Un marché orienté vers le financement des entreprises et l'endettement immobilier

En Guadeloupe, l'activité de crédit est principalement orientée vers le financement du secteur privé², singulièrement les entreprises. Tous établissements confondus (installés ou non localement), ces dernières représentent 51 % des encours de crédits, contre 37 % pour les ménages à fin septembre 2008. Cette segmentation contraste avec celle observée en France hexagonale où les ménages apparaissent comme les principaux emprunteurs (45 % des encours, contre 37 % pour les entreprises). L'habitat, qui concentre 46 % des encours totaux, est le premier poste d'endettement, les crédits à l'investissement et à la consommation représentant respectivement 29 % et 14 % des encours.



Source : BAFI - Septembre 2008

¹ On distingue généralement trois catégories de risques bancaires : le risque de contrepartie (ou de crédit), le risque opérationnel et le risque de marché.

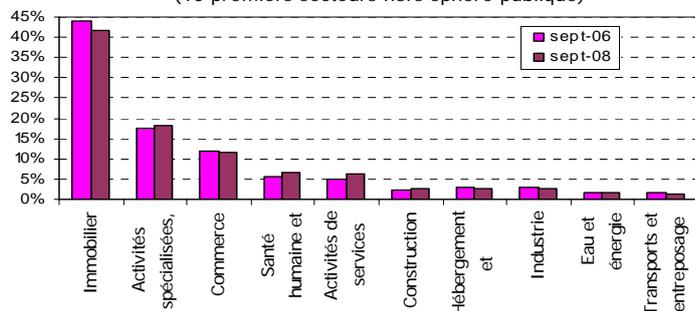
² Le financement des collectivités locales représente 9,5 % des encours de crédits à fin septembre 2008 (9,2 % en France hexagonale).

La prédominance de l'habitat dans les encours de crédits est particulièrement marquée chez les **ménages**. Ils consacrent en effet 62 % de leur endettement bancaire au financement de leur logement, un ratio toutefois inférieur à celui relevé en France hexagonale (79 %). Le financement des ménages guadeloupéens se caractérise également par un endettement à des fins de consommation relativement important : l'encours des crédits de trésorerie concentre 35 % du total, contre seulement 13 % dans l'hexagone.

Le poids prédominant des **entreprises** dans le total des encours de crédit tient essentiellement au financement de l'immobilier. En effet, tandis que les crédits à l'habitat représentent 22 % du financement bancaire des entreprises en France hexagonale, le même ratio atteint 45 % en Guadeloupe. L'important développement de la promotion immobilière au cours des dernières années, résultant notamment de l'effet incitatif des dispositifs de défiscalisation (lois Pons et Paul en 1986 et 2001, loi Girardin en 2003) et des politiques publiques de logement social, ainsi qu'un effet prix positif expliquent le niveau élevé des crédits immobiliers dans le département. Composé à 83 % de crédits à l'équipement³, le financement de l'investissement constitue le deuxième poste de distribution de crédit (40 % des encours). Enfin, les crédits d'exploitation représentent 15 % de l'endettement bancaire des entreprises.

Graphique 2 : Degré de concentration des risques déclarés au SCR

(10 premiers secteurs hors sphère publique)



Source : SCR BDF

Le financement bancaire des entreprises est caractérisé par une **concentration sectorielle** élevée des risques déclarés au Service Central des Risques de la Banque de France : 35,8 % pour le secteur immobilier, 15,7 % pour les activités spécialisées, scientifiques et techniques et 13,8 % pour la sphère publique. Cette situation tient à la structure économique du département, caractérisée par la prédominance des activités tertiaires et singulièrement des services marchands⁴. Par rapport à 2006, le poids de l'**immobilier** dans l'ensemble (hors sphère publique) a néanmoins régressé (-2,5 points). L'attentisme des agents lié à

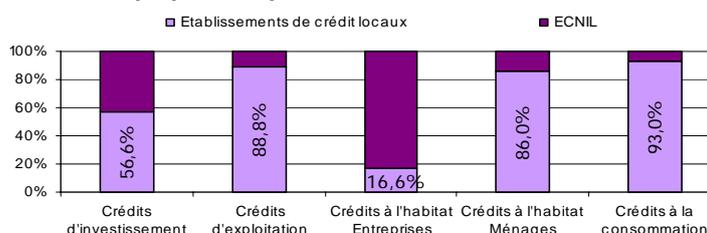
l'incertitude des dispositifs de défiscalisation, l'inadéquation de certains programmes immobiliers à la demande de logements, le déséquilibre financier des opérations de logement social (avec notamment le renchérissement du foncier et la stabilité de la ligne budgétaire unique en 2007) en constituent les principaux éléments d'explication. A l'inverse, les crédits aux **activités spécialisées, scientifiques et techniques** (18,2 % du total) se sont fortement développés au cours des deux dernières années (+11,7 % en moyenne annuelle), essentiellement sous l'effet des activités d'architectures et d'ingénierie qui représentent 76,2 % des encours de ce secteur. Cette forte croissance s'explique par la bonne orientation du secteur du BTP dans le département au cours de l'exercice 2007, marqué notamment par la reprise de la commande publique. Cette dernière a également contribué à soutenir l'activité des entreprises de location de machines, d'équipements et d'automobiles qui représente 80 % des encours de crédits du secteur « **services administratifs et de soutien** » (+13,7 % en moyenne entre 2006 et 2008). Depuis quelques années en effet, comme dans l'hexagone, la location de matériel par les entreprises du BTP, qui constitue une solution alternative à l'investissement de long terme dans un contexte de conjoncture incertaine, rencontre un succès significatif en Guadeloupe. Le **commerce**, qui représente plus de 15 % de la valeur ajoutée du département, concentre 11,5 % des risques en 2008, la moitié relevant de PME. Sur deux ans, l'encours a progressé à un rythme moyen soutenu (+11,0 % par an), ce secteur ayant constitué l'un des plus dynamique en Guadeloupe.

1-2 Une position dominante assurée par les établissements locaux, mais concurrencée sur certains segments

Les crédits distribués à l'économie guadeloupéenne proviennent en majorité (62 %) des établissements de crédit locaux. Néanmoins, selon les différents compartiments de marché, cette assise est plus ou moins prononcée.

Les établissements de crédits non installés localement (ECNIL) occupent une part non négligeable sur le segment

Graphique 3 : Répartition de l'encours sain des crédits



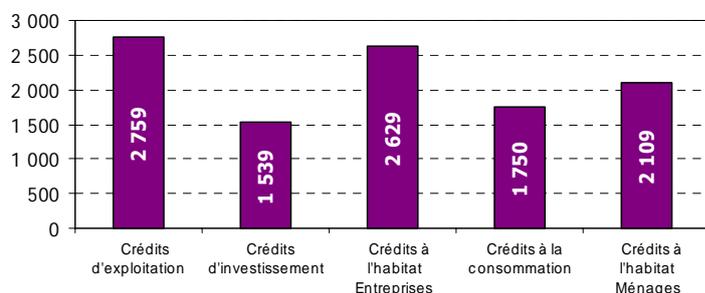
Source : BAFI - Septembre 2008

³ Les 17 % restants représentent l'encours de crédit-bail des entreprises.

⁴ En 2006, les services marchands représentaient 52,2 % de la valeur ajoutée totale.

des entreprises et des collectivités⁵. L'immobilier des entreprises reste en particulier principalement financé par les établissements situés hors du département avec 83,4 % du marché (cf. graphique 3). Ces derniers représentent également près de 63 % des encours de crédits d'investissement aux collectivités locales.

Graphique 4 : Indice Herfindhal-Hirschman en 2008 sur la place bancaire locale



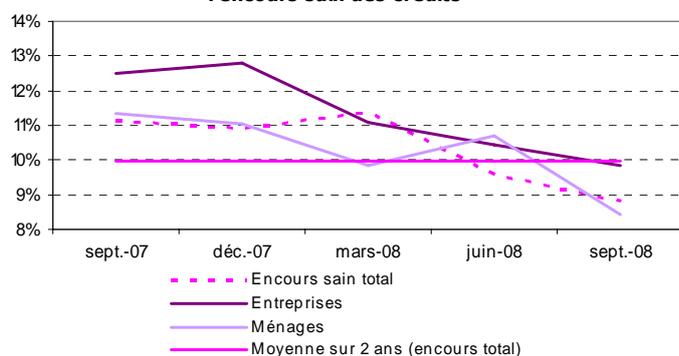
Source : IEDOM

reste celui des crédits d'exploitation, suivi par l'immobilier (les banques AFB captant la plus grande part des encours). La concentration apparaît moins prononcée s'agissant des crédits à l'équipement. Pour les ménages, le marché du crédit à l'habitat reste lui aussi concentré, même si un renforcement de la concurrence sur ce segment a été observé au cours des dernières années. La place bancaire locale est plus concurrentielle sur le compartiment des crédits à la consommation, malgré la position dominante des sociétés financières sur ce marché.

2 - Les évolutions conjoncturelles récentes

2-1 Une croissance forte des encours qui s'atténue en 2008

Graphique 5 : Rythme de croissance annuel de l'encours sain des crédits



Source : BAFI (toutes zones d'émission)

Tableau 1 : Evolutions récentes des principaux marchés

| | Gliss. annuel sept 07/08 | Moy. annuelle 2006-2008 |
|---------------------------|--------------------------|-------------------------|
| Entreprises | | |
| Crédits d'exploitation | 11,2% | 10,3% |
| Crédits d'investissement | 13,3% | 15,1% |
| Crédits immobiliers | 6,9% | 8,3% |
| Ménages | | |
| Crédits à la consommation | 4,9% | 5,7% |
| Crédits immobiliers | 10,8% | 12,7% |

Source : BAFI (toutes zones d'émission)

Sur la place bancaire locale, malgré la présence de 17 établissements de crédit, le marché du crédit reste plutôt concentré : les trois principales banques se partagent 47 % de l'encours total. En dépit des rachats d'établissements intervenus au cours des dernières années, le degré de concentration du marché, mesuré à partir de l'indice Herfindhal-Hirschman (IHH)⁶, est demeuré relativement stable sur sept ans (46,6 %). Concernant la clientèle entreprises, hormis les marchés spécifiques tels les créances commerciales ou l'affacturage, le segment le plus concentré

Au cours des deux dernières années, l'encours des crédits sains a augmenté en moyenne de 10 % par an et a enregistré des fluctuations infra-annuelles retraçant les évolutions de la conjoncture économique. Ce rythme de croissance apparaît relativement soutenu et comparable aux évolutions moyennes enregistrées dans l'hexagone (+11,4 %), en Martinique (+9,5 %) ou à la Réunion (+10,7 %). Néanmoins, un ralentissement est perceptible depuis le début de l'année 2008, sous l'effet d'un environnement économique moins porteur, des turbulences financières consécutives à la crise des *subprimes* et des incertitudes pesant sur l'offre des banques (confrontées à un renchérissement du coût de leurs ressources). Le taux de croissance annuelle des encours est ainsi passé de + 11,4 % en mars 2008 à + 9,6 % en juin pour s'établir à + 8,8 % en septembre 2008. Des éléments propres à chaque segment de marché expliquent plus finement le ralentissement observé.

L'évolution des crédits aux **entreprises** n'avait jusqu'ici pas subi d'impact notable des turbulences financières survenues en août 2007. La situation s'est cependant dégradée

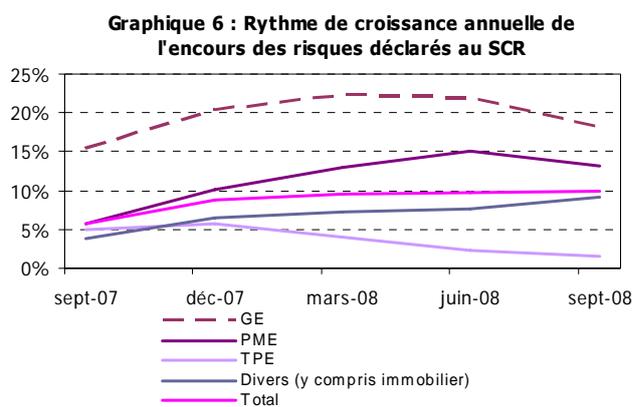
⁵ La couverture statistique sur les données hors zone d'émission n'est pas exhaustive, en particulier sur la clientèle des ménages.

⁶ Indice Herfindhal-Hirschman : indice de concentration d'un marché défini comme la somme des carrés des parts de marché de chacun des acteurs ; plus il est élevé, plus le marché est concentré.

depuis le deuxième trimestre 2008, le contexte économique et financier se révélant moins favorable. Sous l'effet de difficultés de trésorerie⁷, ces agents économiques ont accru significativement leur recours aux crédits d'exploitation, en particulier à travers les découverts⁸ (+10,3 % entre juin et septembre 2008). Dans le même temps, l'absence de chantiers d'envergure dans le BTP et un climat des affaires déprimé dans la plupart des secteurs ont été révélateurs d'une conjoncture peu favorable à l'investissement, que n'a pas permis d'atténuer le second facteur de croissance de l'économie guadeloupéenne, la consommation des **ménages**. Face à un marché automobile en perte de vitesse dans le département⁹ et à des tensions persistantes sur le pouvoir d'achat des ménages, le recours aux crédits à la consommation s'est en effet resserré en 2008. Le financement du logement a également montré les signes d'un essoufflement progressif, les incertitudes relatives aux dispositifs de défiscalisation ayant engendré un report des décisions d'investissement immobilier des ménages.

2-2 Les risques par taille d'entreprise¹⁰ : les symptômes de la dégradation économique plus perceptibles chez les TPE

En Guadeloupe, les grandes entreprises concentrent 15,5 % des risques déclarés au SCR en septembre 2008, les petites et moyennes entreprises 13,5 % et les très petites entreprises 14 %. Plus de 36 % des encours sont détenus par le secteur immobilier, qui ne fait pas l'objet de ventilation par taille d'entreprise¹¹.



Sur la période 2006-2008, la progression de l'encours de crédit (+7,8 % en moyenne annuelle¹²) a surtout profité aux grandes entreprises et aux PME, les encours des TPE n'ayant augmenté que modérément (+3,3 %).

Des difficultés d'accès au crédit pourraient expliquer cette moindre croissance des encours de crédit des TPE, la clientèle concernée étant généralement plus vulnérable aux aléas conjoncturels et par conséquent plus fragile financièrement. Si l'encours de crédits des TPE n'a que faiblement augmenté au cours des deux dernières années, un ralentissement particulièrement marqué du rythme de

croissance est intervenu dès le premier trimestre 2008 tandis que ce phénomène est apparu chez les **grandes entreprises et les PME**, plus solides financièrement, deux trimestres plus tard (cf. graphique 6). Ces dernières auraient ainsi mieux résisté à la dégradation de la conjoncture économique observée en Guadeloupe depuis le début de l'année 2008.

Les comportements bancaires des différentes unités productives face à un ralentissement conjoncturel peuvent être approchés par l'analyse de l'évolution récente des différentes catégories de concours, par type d'entreprise. En effet, face à une conjoncture économique incertaine, les **très petites entreprises** ont, dès mars 2008, réduit leur recours aux crédits à moyen long terme (-1,3 %) qui représentent près de 60 % de leur encours total. Cette évolution s'est poursuivie au cours des trimestres suivants, dans un contexte peu favorable à l'investissement. En parallèle, l'encours des crédits à court terme a enregistré une croissance molle durant les neuf premiers mois de l'année 2008 ; les taux de croissance trimestriels n'ont pas dépassé 0,5 % laissant supposer que les TPE n'ont que timidement recouru (ou pu avoir accès) aux crédits bancaires dans la recherche d'assainissement de leur trésorerie.

L'évolution des encours de crédits aux **grandes entreprises** – catégorie la plus dynamique au cours des deux dernières années avec une croissance annuelle moyenne de 16,8 % – retranscrit plus nettement le comportement prudent adopté par les entreprises en période de ralentissement économique et/ou de turbulences financières. Si elles ont accru significativement leur financement de court terme depuis 2006 (+20,4 % en moyenne par an), ce comportement s'est révélé plus marqué en 2008 (+32,8 % contre +9,1 % en 2007) et singulièrement, aux deuxième et troisième trimestres 2008 (+13,2 % et +8,1 %). Devant des tensions de trésorerie liées à un contexte économique morose, les grandes entreprises du département semblent ainsi avoir

⁷ Les dépôts à vue détenus par les entreprises auprès des établissements de crédit locaux ont enregistré une croissance annuelle moyenne de 3,5 % entre 2006 et 2008 contre +8,1 % entre 2004 et 2006.

⁸ Les encours de crédits de trésorerie sont restés stables pour leur part entre juin et septembre 2008, après avoir enregistré une accélération sur les 6 premiers mois de l'année (+14 % de décembre à juin 2008).

⁹ Les immatriculations de véhicules neufs ont diminué de 7,6 % en 2008.

¹⁰ Cf. remarques méthodologiques p.8 sur la typologie des entreprises.

¹¹ Le solde (20,6 %) relève de la catégorie « divers » regroupant les holdings, les administrations d'entreprises, les activités financières, et les entreprises ne correspondant à aucune des catégories précitées.

¹² En moyenne mobile d'ordre 4 (sauf septembre 2006 calculé sur trois trimestres).

eu accès aux crédits bancaires pour financer leur exploitation. Elles constituent généralement de bonnes signatures, limitant le risque de contrepartie pour la banque. Dans le même temps, l'évolution de leurs crédits à moyen et long terme traduit les incertitudes liées à la conjoncture économique : si l'encours a connu une croissance annuelle forte sur les deux dernières années (+19,6 % par an), celle-ci a davantage concerné l'exercice 2007 (+29,1 %), le suivant s'étant révélé beaucoup moins propice à l'investissement (+10,7 %).

Si la concentration des encours de crédit sur les entreprises et l'endettement immobilier reste particulièrement nette en Guadeloupe, l'évolution récente de l'activité de crédit laisse entrevoir, dans un contexte de ralentissement économique, une modification progressive de la structure de financement des agents et une concordance plus ou moins évidente entre la dynamique monétaire et l'évolution des principaux agrégats macro-économiques du département. L'analyse de long terme des statistiques de crédit permet, notamment, de préciser ces relations.

II- DYNAMIQUE DE LONG TERME DE L'ACTIVITE DE CREDIT¹³

1 - Le crédit bancaire, levier de la croissance économique

Sur la période 2001-2007¹⁴, le marché du crédit a progressé plus vite (en moyenne annuelle) que le PIB (+8 % contre +4,8 %). Le crédit bancaire joue en effet un rôle économique majeur dans le département. Il représente, à fin décembre 2007, 54 % du PIB – ce poids s'étant accru de 5,6 points en six ans – et intervient comme un levier de la croissance économique, en soutenant la consommation des ménages et l'investissement des entreprises.

Tableau 2 : Evolution conjointe de l'activité de crédit et des grandeurs macroéconomiques (croissance annuelle moyenne 2001-2007)

| Comptes économiques | Grandeurs monétaires |
|----------------------------------|--|
| PIB 4,8% | Encours total des crédits 8,0% |
| Consommation des ménages 4,9% | Encours des crédits à la consommation* : 6,0% Dépôts à vue : 3% Epargne court terme : 5,1% |
| FBCF 4,1% | Encours des crédits d'investissement des entreprises 9,1% |

*y compris comptes ordinaires débiteurs

Sources : INSEE, BAFI (établissements de la place)

D'après les dernières estimations des comptes économiques rapides 2007, la hausse significative de la **formation brute de capitale fixe (FBCF)**, facteur de croissance le plus dynamique¹⁵, est retracée dans l'accélération des crédits d'investissement. Ces derniers ont en effet constitué le segment le plus actif des crédits à l'économie, avec une progression annuelle¹⁶ à deux chiffres (+17,3 % après +19,0 % en 2006, +9,7 % en 2005 et +3,5 % en 2004).

La **consommation des ménages**, au sens de la comptabilité nationale, a enregistré une croissance molle depuis 2006 (+2,0 % en 2006 et +2,5 % en 2007). En parallèle, les dépôts à vue et l'épargne à court terme qui sont notamment utilisés par les ménages pour l'acquisition de biens de consommation courante ont augmenté respectivement de 7,5 % et 8 % en 2007 (6 % et 5,3 % en 2006) tandis que les encours de crédit à la consommation, qui financent pour leur part essentiellement les biens durables (automobile, électroménagers...), ont progressé de 7,7 % en 2007, atteignant ainsi un point haut sur la période sous revue.

2 - Une légère modification de la structure de financement des agents économiques, à la faveur des crédits à moyen et long terme

Entre septembre 2001 et septembre 2008, le développement du marché du crédit local a principalement profité aux financements à moyen et long terme. Si le segment de l'habitat représentait 34,2 % de l'ensemble des crédits octroyés par les établissements de la place fin 2001, il concentre désormais 37,6 % du total, grâce à une croissance moyenne annuelle de 9,3 %. Dans une tendance similaire, grâce à la bonne tenue de l'activité économique au cours des années 2006-2007, les crédits d'investissement ont bénéficié d'une croissance

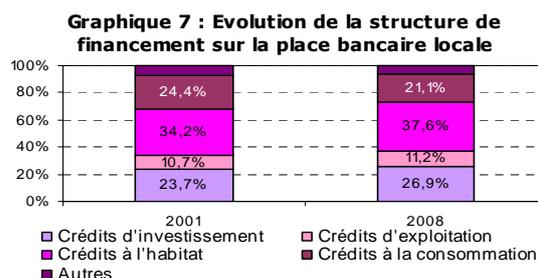
¹³ Pour des raisons liées à la fiabilité des séries statistiques, seule l'activité de crédit de la place bancaire locale est ici considérée.

¹⁴ Période disponible pour les agrégats macroéconomiques.

¹⁵ La FBCF a augmenté de 5,6 % en valeur, contre +2,5 % pour la consommation finale des ménages et +3,4 % pour la consommation finale des administrations et ISBLSM (Institutions sans but lucratif au service des ménages).

¹⁶ En moyenne glissante.

significative sur la longue période (+9,8 %), leur poids dans l'ensemble ayant gagné 3,2 points pour s'élever à 26,9 %. En revanche, les crédits à la consommation ont connu une progression modérée, moins forte que l'évolution d'ensemble (+5,6 %). Par conséquent, leur représentativité a régressé, passant de 24,4 % à 21,1 %. En effet, contraint à la fois par un taux d'endettement maximal pour l'octroi d'un nouveau crédit¹⁷ et par la hausse continue des prix de l'immobilier, les ménages guadeloupéens ont préféré sacrifier une part de leur capacité d'endettement de consommation au bénéfice du financement de leur logement, encouragé par le caractère incitatif des dispositifs de défiscalisation sur l'acquisition de biens immobiliers.



Source : BAFI

Concernant spécifiquement les entreprises, le financement à **moyen et long terme** représente 80 % des encours de risques déclarés au SCR à septembre 2008¹⁸, en lien avec les investissements de montants généralement élevés des entreprises exerçant notamment dans l'immobilier et dans les « activités spécialisées, scientifiques et techniques ».

Les crédits à **court terme**, composés essentiellement de crédits d'exploitation, englobent 15,2 % des encours de risques déclarés au SCR. Les entreprises qui y recourent fortement exercent majoritairement dans la construction, le commerce et l'hébergement-restauration, secteurs dont les dettes à court terme représentent près de la moitié de leur financement bancaire global (respectivement 50,6 %, 44,5 % et 42,6 %). Dans la construction, cette situation s'explique essentiellement par la gestion de délais de règlement relativement longs dans le secteur tandis que dans le commerce, elle tient au besoin de financement des stocks de marchandises.

Le **crédit-bail** représente 5,1 % des encours de risques en Guadeloupe. Hormis l'immobilier et le commerce, les entreprises de location de matériel, machines, et automobiles en sont les principaux utilisateurs¹⁹. Le secteur des « services administratifs et de soutien » auquel elles se rapportent concentre ainsi 18,5 % de l'encours total de crédit-bail. On notera également une forte proportion de crédit-bail dans le financement des entreprises du transport (13,5 %).

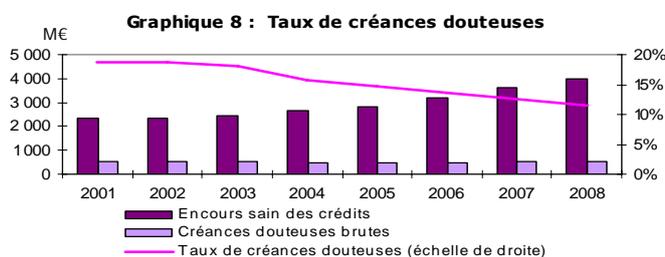
Sur la période 2001-2008, la place bancaire locale a fortement contribué à soutenir l'investissement des entreprises de Guadeloupe et, dans une moindre mesure, la consommation des ménages. Les crédits à moyen long terme (habitat et équipement notamment) ont en effet été les segments les plus dynamiques sur la période, en phase avec la bonne tenue de l'activité économique au cours des exercices 2006-2007. Comment ces évolutions de l'activité de crédit ont-elles interféré dans la gestion des risques par la place bancaire locale ?

III- LA GESTION DU RISQUE DE CONTREPARTIE PAR LA PLACE BANCAIRE LOCALE

1 - L'évolution de la vulnérabilité des contreparties

1-1 Un taux de créances douteuses élevé mais en amélioration

La clientèle guadeloupéenne présente un degré de vulnérabilité relativement élevé, avec un taux de créances douteuses brutes²⁰ atteignant 11,5 % en septembre 2008, contre 8,1 % en Martinique et 5,1 % à la Réunion. Néanmoins, ce ratio s'est nettement réduit au cours des dernières années (-7,2 points en 7 ans), résultant de la progression plus prononcée de l'encours sain de crédit²¹.



Source : BAFI

¹⁷ Ce ratio est généralement de 33 %, en France.

¹⁸ Hors encours portés par les administrations publiques.

¹⁹ Elles contractent en effet essentiellement ce type de concours bancaires pour l'acquisition de leur outil.

²⁰ Soit le montant des créances impayées ou en risque avéré de non remboursement, rapporté à l'encours total de crédit. Les créances douteuses brutes comprennent les provisions, à la différence des créances nettes.

²¹ L'encours sain a progressé de 8,2 % en moyenne entre septembre 2001 et 2008, contre -0,4 % pour les créances douteuses brutes.

1-2 Les particuliers : une clientèle vulnérable

Sur le long terme, les principaux indicateurs de vulnérabilité des ménages guadeloupéens se sont globalement dégradés. Le taux de créances douteuses nettes, en augmentation annuelle de 7,7 % en moyenne entre 2001 et 2008, atteint 3 % à fin septembre 2008 contre 2,1 % en Martinique et 1,6 % à la Réunion. Le nombre de retraits de cartes bancaires s'est accru de 12,6 % en moyenne depuis 2001, soit une croissance plus forte que celle observée pour le nombre de cartes bancaires en circulation dans le département entre 2001 et 2007 (+ 10,4 %). Le nombre de dossiers de surendettement instruits enregistre également une croissance moyenne de 6,2 %, à analyser néanmoins avec prudence car cette hausse serait partiellement liée aux actions de communication et d'information réalisées au sujet de ce dispositif. Seul le nombre de personnes physiques en situation d'interdit bancaire affiche une tendance à la baisse sur la période (-2,0 %).

1-3 Les entreprises, moins fragiles qu'au début de la décennie

A contrario, la fragilité des entreprises s'est globalement réduite entre 2001 et 2008. L'amélioration la plus significative concerne les incidents de paiement sur effets, dont la survenance a nettement diminué entre 2001 et 2008 (-13,1 % en nombre, en moyenne annuelle). La part des entreprises en situation d'impayés en Guadeloupe s'élève à 1,8 %, contre 2,5 % dans l'ensemble des DOM et 5,8 % au niveau national. Le commerce et la construction, en lien avec la structure de leur cycle d'exploitation, sont les secteurs les plus affectés. Ils représentent respectivement 54 % et 14,6 % de l'ensemble des entreprises faisant l'objet d'incidents de paiement. On notera que, sur un montant global de 23,1 millions € d'impayés sur effets dans le département en 2008, 76,2 % sont dus à des incapacités de payer, contre un ratio national de 47,2 %. Néanmoins, le nombre de personnes morales en situation d'interdit bancaire n'a pas connu d'évolution baissière, une croissance annuelle moyenne de 3,1 % étant observée sur la même période. De même, les radiations d'entreprises ont augmenté de 7,6 % en moyenne chaque année, avec une croissance particulièrement forte en 2008 (+42,8 %).

2 - Les principaux éléments de maîtrise des risques de contrepartie

2-1 Le taux de provisionnement sur la place

Sur la place bancaire locale, les banques provisionnent à hauteur de 70,7 % leurs créances douteuses. Ce taux est nettement supérieur à celui pratiqué par les établissements implantés en Martinique (66 %) ou à la Réunion (62 %). Sur le long terme, le taux de provisionnement est demeuré relativement stable²², les établissements ayant fait preuve d'une prudence accrue, en raison notamment de la conjoncture économique dans le département.

2-2 Les dispositifs et mesures de maîtrise des risques

En phase avec l'évolution des normes réglementaires de la profession, les établissements de crédits de la place ont progressivement adapté leur organisation aux nouvelles règles de gestion des risques. En particulier, les effectifs ont été remaniés ou renforcés afin de privilégier les fonctions liées à la maîtrise des risques tels que le contrôle interne²³, la conformité et le suivi des engagements.

Le dispositif Bâle II

Le dispositif Bâle II vise à permettre une couverture plus fine et plus complète des risques bancaires que celle prévue par Bâle I. Il comporte trois piliers complémentaires et interdépendants.

1^{er} pilier : exigence minimale de fonds propres

Ce pilier vise une couverture minimale par les fonds propres des risques encourus par l'établissement (risque de crédit, le risque opérationnel et le risque de marché). Le ratio Mac Donough, qui a remplacé le ratio Cooke (qui n'appréhendait pas le risque opérationnel), stipule que les fonds propres de l'établissement doivent être supérieurs à 8 % des risques de la banque, ceux-ci faisant l'objet d'une pondération (75 % pour le risque de contrepartie, 20 % pour les risques opérationnels et 5 % pour les risques de marché). Il fait également intervenir des pondérations en fonction de la qualité des contreparties et des notations internes.

2^e pilier : procédure de surveillance prudentielle

Ce pilier renforce le précédent, en imposant notamment à la banque d'analyser l'ensemble de ses risques, de calculer ses besoins en fonds propres, de mettre en œuvre à ce titre des procédures internes.

3^e pilier : discipline de marché

Il vise à améliorer la transparence financière entre les banques, en leur imposant de communiquer les informations nécessaires à l'appréciation par les tiers de l'adéquation des fonds propres aux risques. Il vise une meilleure discipline de marché.

²² Il atteignait 74,1 % en septembre 2001 (contre 70,7 % en septembre 2008), soit une variation moyenne annuelle de -0,6 point sur la période.

²³ Suite notamment au règlement 97-02 du Comité de la réglementation bancaire et financière (CRBF) relatif au contrôle interne.

S'agissant plus précisément de l'activité de crédit, la majeure partie des banques de la place ont adopté, ces dernières années, diverses mesures visant à réduire significativement leur exposition au risque de contrepartie. Parmi les plus importantes, on notera : i) une sélectivité accrue dans la politique de financement de certains secteurs d'activités ; ii) un recours plus marqué aux contre-garanties ; iii) un apurement des portefeuilles, par des mécanismes de cessions de créances ; iv) la création de pôles Risques ; v) le déploiement d'outils d'analyse du risque, d'aide à la décision et à la cotation de la clientèle.

2-3 Le coût du risque²⁴

En Guadeloupe, la gestion du risque (toutes catégories de risques confondues) par l'échantillon d'établissements de crédit retenu a eu, en 2007, un impact positif sur la rentabilité de l'activité. Le coût du risque global a en effet affiché un montant négatif, se réduisant continuellement depuis l'exercice 2005, grâce à des reprises sur provisions pour risques et charges exceptionnelles²⁵. Le ratio coût du risque/résultat brut d'exploitation s'est ainsi élevé à -7,1 %.

Néanmoins, par catégorie de risques, le constat est différent : la gestion du risque de contrepartie a pesé défavorablement sur le résultat net des banques. En 2007, le coût du risque de crédit²⁶ représente en effet 15,5 % du résultat brut d'exploitation. Sa composition révèle, en premier lieu, la politique de toilettage de portefeuille entreprise par plusieurs établissements face à des créances jugées trop anciennes, et pour lesquelles les actions de recouvrement se sont révélées infructueuses. Par conséquent, les pertes sur créances irrécupérables ont fortement augmenté en 2007 et représentent 106,6 % du coût du risque de contrepartie.

Si au début de la décennie, les dotations aux provisions sur créances douteuses étaient généralement inférieures aux reprises, on notera que les établissements ont davantage provisionné sur la période récente. En parallèle, le montant des intérêts sur créances douteuses s'est révélé relativement stable depuis 2004.

En dépit d'une amélioration notable depuis une dizaine d'années, la place bancaire guadeloupéenne reste confrontée à une vulnérabilité relativement forte de sa clientèle. Si cette situation n'a pas toujours pesé sur le résultat des établissements locaux, le coût du risque de contrepartie s'est légèrement accru sur la période récente marquée notamment par i) la mise en place de procédures de toilettage de bilans, ii) la vigilance affichée dans l'activité d'octroi de crédit, perceptible dans la politique de provisionnement des banques locales.

Remarques méthodologiques

Les principales sources : la BAFI et le SCR

Les informations relatives à l'activité des établissements de crédits proviennent de deux sources : la Base des Agents Financiers (BAFI) et le Service Central des Risques de la Banque de France (SCR). Le premier regroupe l'ensemble des états comptables réglementaires adressés périodiquement par les établissements de crédit à la Commission bancaire. Le second recense, à partir d'un seuil déclaratif de 25 000 €²⁷ par guichet bancaire et par entité juridique (dont le siège social se situe dans notre cas de figure en Guadeloupe), les encours de crédits distribués par les établissements de crédit implantés sur le territoire français.

Les établissements de crédit locaux et non installés localement

Deux critères cumulatifs sont retenus par l'IEDOM pour l'attribution du statut d'établissement local : la présence d'un guichet sur place et la production de bilans et de comptes de résultat retraçant l'activité locale. Les établissements ne remplissant pas l'une de ces conditions sont considérés comme non installés localement. C'est le cas par exemple de l'Agence française de développement (AFD) ou la Casden qui disposent effectivement d'un guichet sur place mais ne fournissent pas de bilan ou de compte de résultat local. On précisera que la Banque postale est considérée comme un établissement local.

La typologie des entreprises : grandes entreprises, PME et TPE

Le critère adopté de classification des entreprises par taille est le niveau d'activité. Les grandes entreprises sont celles dont le niveau d'activité est supérieur ou égal à 50 millions €, les petites et moyennes entreprises, celles dont le niveau d'activité est inférieur à 50 millions d'euros mais supérieur ou égal à 1,5 million € et les très petites entreprises, celles dont le niveau d'activité est inférieur à 1,5 million €.

²⁴ Les calculs ont été réalisés à partir des comptes de résultats de quatre établissements de crédits de la place bancaire guadeloupéenne (2 établissements AFB et 2 établissements mutualistes), représentant une part de marché de 44 % sur l'activité de crédit.

²⁵ Celles-ci sont liées, pour l'essentiel, à des plans de redressements intervenus sur cette période.

²⁶ Calculé par : dotations nettes aux provisions pour créances douteuses + pertes nettes sur créances irrécupérables – intérêts nets sur créances douteuses.

²⁷ Le seuil de déclaration est passé de 45 000 € à 25 000 € en janvier 2006.